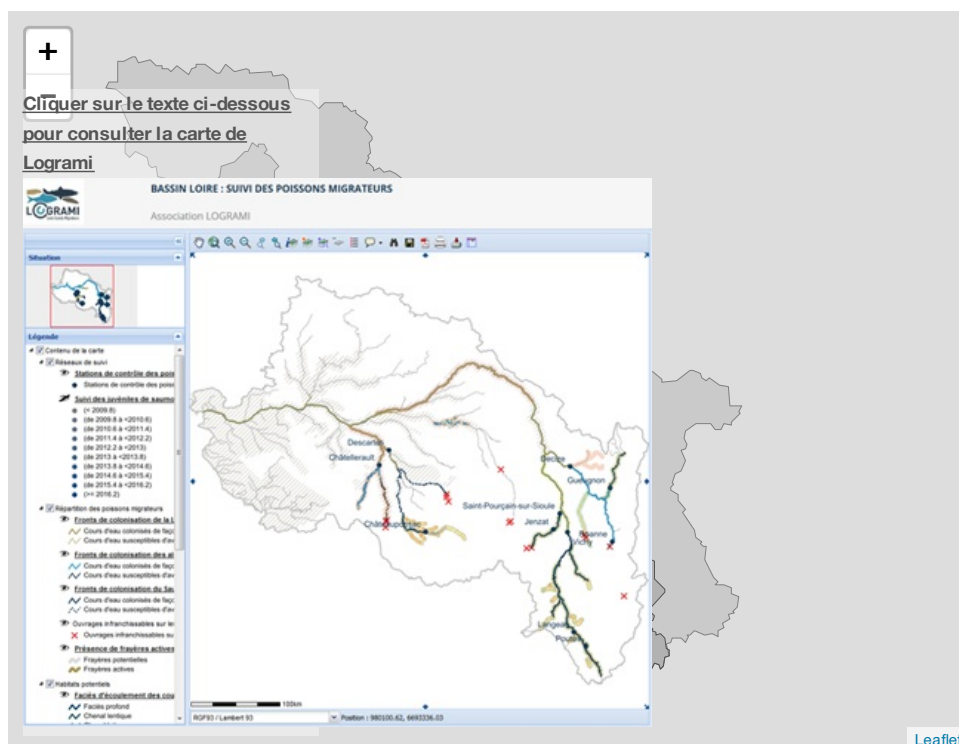


Poissons migrateurs

 [Imprimer la page](#)

[Fichier PDF](#)

Carte



Commentaire / Analyse :

Carte des données consultables sur le site de Logrami :

Carte interactive pour la consultation et le téléchargement des données de suivi des poissons migrateurs par LOGRAMI. Données ouvertes sous Licence OpenDatabaseLicense (ODbL) v1.0 publiées via le portail CARMEN national, conformément à réglementation française sur les données publiques et la directive européenne INSPIRE sur les données géographiques environnementales.

Les linéaires de cours d'eau colonisés varient en fonction de l'espèce. Par exemple, les Aloses sont les espèces les moins performantes pour franchir les obstacles. De plus, ces espèces se reproduisent généralement sur des cours d'eau de grand gabarit (largeur de plus de 50 mètres). En outre, les fronts de migration peuvent également varier annuellement en fonction des conditions hydrologiques.

Espèces à enjeux sur le bassin de la Vienne :

Le bassin de la Vienne accueille plusieurs espèces à enjeux :

- la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*),
- deux espèces d'Aloses (*Alosa alosa* et *Alosa fallax*),
- le Saumon Atlantique (*Salmo salar*)
- l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*).

Points de blocage :

Par ailleurs, il existe sur le bassin de la Vienne des points de blocage rédhibitoires tels que le complexe hydroélectrique de l'Isle Jourdain formé de 3 barrages sur la Vienne et le barrage d'Eguzon sur la Creuse.

Suivi des populations par Logrami :

Un suivi des populations permet de mesurer l'efficacité des actions mises en place sur le territoire et d'améliorer les connaissances sur les espèces migratrices. 3 stations de comptage sont en place sur le bassin de la Vienne : Châtellerault (rivière Vienne – 86), Descartes (rivière Creuse – 37) et Châteauponsac (rivière Gartempe – 87).

Le suivi de ces stations et l'exploitation des résultats est assuré par Logrami. *Pour consulter les comptages effectués sur ces stations suivez ce lien* : <http://www.logrami.fr/actions/stations-comptage/>

Définition :

Le bassin de la Vienne a connu jusqu'au début du 19e siècle d'importantes remontées de poissons migrateurs amphihalins tels que le saumon atlantique, la truite de mer, les aloses ou bien encore les lamproies marines.

Toutefois, à partir de 1820, la construction de nombreux barrages a réduit les possibilités de circulation de ces espèces et les a empêchées d'accéder à leurs zones de reproduction. Ainsi, à l'exception de l'Anguille, les espèces migratrices ont quasiment disparu du bassin à partir des années 1930.

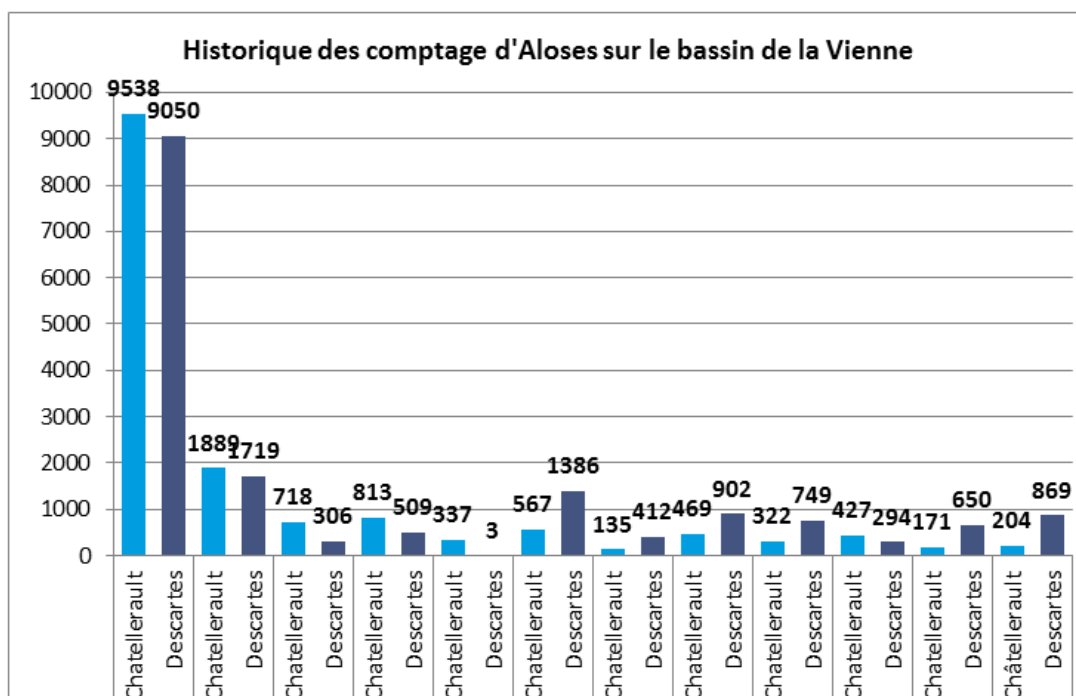
Au cours des dernières décennies, la restauration de la continuité écologique permet progressivement une progression du front de colonisation par ces espèces migratrices.

Un suivi des populations permet de mesurer l'efficacité des actions mises en place sur le territoire et d'améliorer les connaissances sur les espèces migratrices. Aujourd'hui, 3 stations de comptage sont en place sur le bassin de la Vienne : Châtellerault (rivière Vienne – 86), Descartes (rivière Creuse – 37) et Châteauponsac (rivière Gartempe – 87). Le suivi de ces stations et l'exploitation des résultats est assuré par Logrami.

Source :

Association Loire grands migrateurs : Logrami – Données de 2018

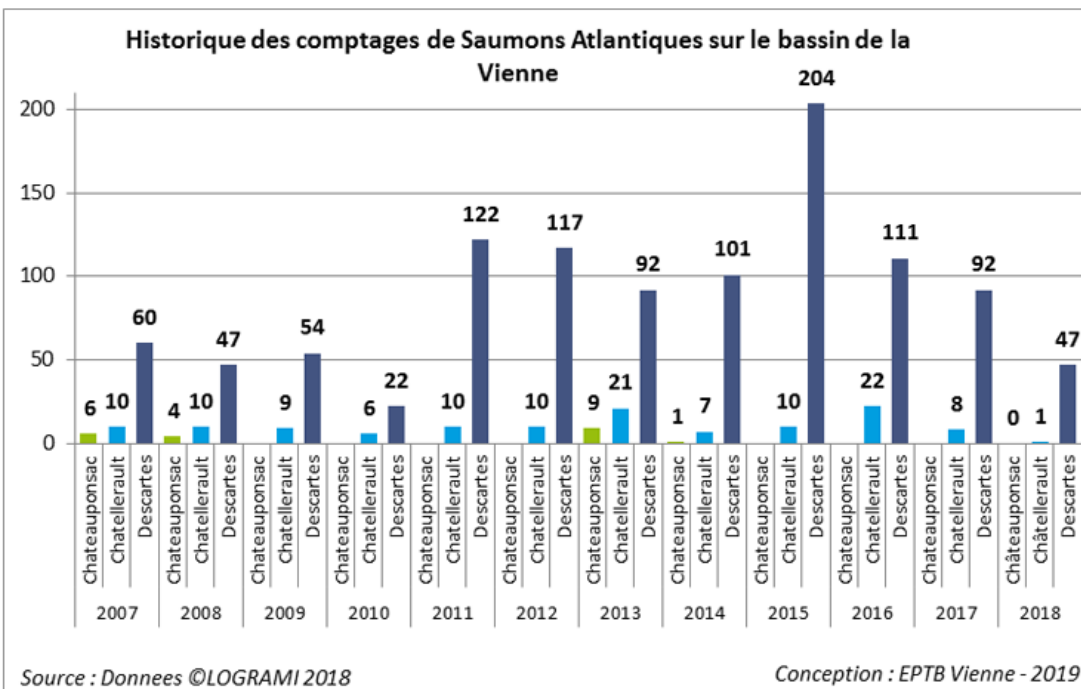
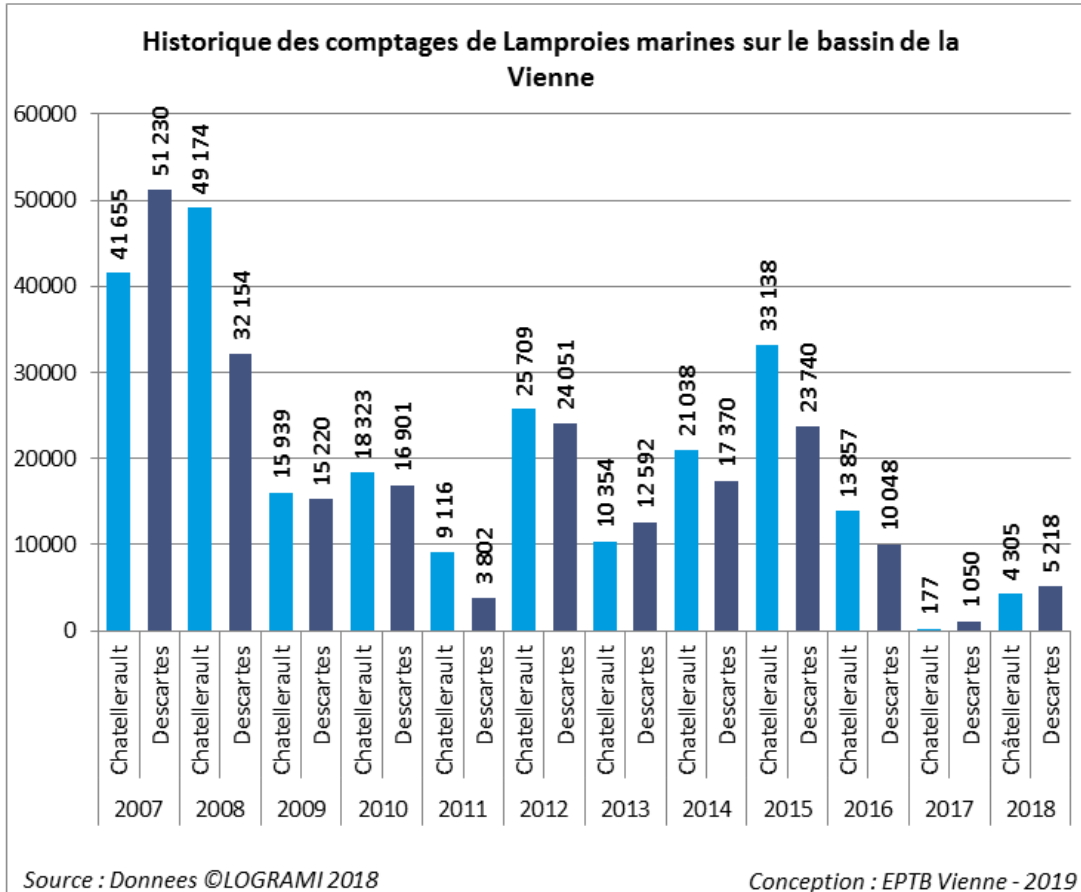
Graphique :



2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Source : Données ©LOGRAMI 2018

Conception : EPTB Vienne - 2019



Commentaire graphique :

Les effectifs d'Aloses restent relativement bas depuis 2009 au regard des effectifs observés en 2007. Cette tendance est la même sur l'ensemble du bassin de la Loire.

Les années 2017 et 2018 sont les plus mauvaises années jamais observée depuis la mise en service des stations du bassin. Seulement 9523 Lamproies ont été observées sur le bassin de la Vienne qui accueille tous les effectifs du bassin de la Loire.

Les effectifs de Saumon restent faibles avec 48 observations sur le bassin de la Vienne et 499 sur le bassin de la Loire.